

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE
A/38/137
S/15686
6 avril 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
Point 37 de la liste préliminaire*
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

UN LIBRARY

APR 11 1983

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 5 avril 1983, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, le
texte d'une déclaration datée du 5 avril 1983, émanant du Ministère des affaires
étrangères de la République socialiste du Viet Nam.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente
note et la déclaration jointe en annexe comme document officiel de l'Assemblée
générale, au titre du point 37 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HOANG BICH SON

* A/38/50.

ANNEXE

DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Au cours des derniers jours, les autorités thaïlandaises ont lancé à plusieurs reprises des accusations calomnieuses selon lesquelles le Viet Nam aurait attaqué la population civile dans des camps de réfugiés le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et se serait introduit en territoire thaïlandais.

Le 1er avril 1983, les Ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'ANASE et le Département d'Etat des Etats-Unis ont également publié des déclarations faisant écho aux calomnies de la Thaïlande et se plaignant bruyamment de la situation militaire le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam rejette catégoriquement ces accusations calomnieuses.

Chacun sait que les autorités de Bangkok se sont fait depuis longtemps les complices de l'expansionnisme et de l'hégémonisme de Beijing et soutiennent les survivants de la bande de Pol Pot et d'autres réactionnaires khmers pour empêcher le relèvement du peuple kampuchéen. Elles leur ont offert des "sanctuaires" pour leur entraînement militaire et elles ont autorisé la Chine à utiliser le territoire thaïlandais pour leur fournir des armes. Récemment, leurs avions et leur artillerie ont intensifié les bombardements dirigés contre le territoire kampuchéen, et ont ainsi provoqué une grave escalade en aidant les survivants de la clique génocide et d'autres réactionnaires khmers à commettre des actes de sabotage et des crimes contre le peuple kampuchéen.

Les mesures prises par les forces armées du peuple kampuchéen pour punir de manière appropriée les survivants de la bande de Pol Pot et d'autres réactionnaires khmers responsables d'actes criminels commis sur le territoire kampuchéen et pour défendre la vie et les biens du peuple ainsi que la sécurité nationale sont des mesures justes et nécessaires destinées à permettre l'exercice du droit légitime d'un pays indépendant et souverain. L'appui que les volontaires vietnamiens donnent dans ces activités aux forces armées du peuple kampuchéen est conforme au traité de paix, d'amitié et de coopération conclu entre les deux pays. La situation tendue qui existe le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande a été provoquée par la politique des autorités thaïlandaises qui se font les complices de la Chine pour faire échec à la République populaire du Kampuchea, et qui, de ce fait, portent l'entière responsabilité de la situation.

Les allégations portées à grand bruit par la Thaïlande, avec le soutien des Etats-Unis et de l'ANASE, au sujet de la situation militaire le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et les déclarations calomnieuses de ce pays selon lesquelles le Viet Nam attaquerait des civils kampuchéens et ferait des incursions en territoire thaïlandais ne peuvent dissimuler ni justifier le fait que la Thaïlande aide et soutient les survivants de la clique génocide dans l'action hostile qu'ils mènent contre la République du peuple du Kampuchea, dans la mesure où elle s'ingère de façon flagrante dans les affaires du Kampuchea et participe au complot des réactionnaires de Beijing qui cherchent à provoquer un affrontement entre les deux groupes des pays de l'Indochine et des pays de l'ANASE afin d'affaiblir l'un et l'autre groupes et de favoriser leur politique expansionniste en Asie du Sud-Est.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam appuie pleinement toutes les mesures nécessaires qui ont été prises par la République populaire du Kampuchea pour assurer la sécurité du territoire national, il condamne énergiquement les actes d'intervention et de sabotage que la Thaïlande commet contre la République populaire du Kampuchea et il exige avec la plus grande fermeté que la Thaïlande mette immédiatement un terme à ces actes. Dès que la Thaïlande cessera d'apporter son appui à la clique génocide de Pol Pot et à d'autres groupes réactionnaires qui cherchent à saper la sécurité sur la frontière kampuchéenne, les hostilités cesseront le long de la frontière.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam a toujours respecté l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande et elle adresse un appel à ce pays pour qu'il réagisse favorablement aux propositions justes et raisonnables formulées par les trois pays d'Indochine, de manière à permettre le rétablissement rapide de la paix et de la stabilité le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea, ce qui contribuera au raffermissement de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

Hanoi, le 5 avril 1983
